



L'hivernale.

Le **Moto Sport Nîmois** te convie le **dimanche 28 novembre 2010** à une balade "hivernesque-culturo-moto-gastronomique", ouverte uniquement aux deux roues dont la cylindrée est inférieure ou égale à 125 cm³, toutefois pour les motos de plus de 40 ans la limite est fixée à 249,999 cm³.

Il n'y aura pas de dérogation!

Rendez-vous au bar le Jean Jaurès bd Jean Jaurès à Nîmes, à partir de 8h15 pour un départ vers 8h45. Le repas sera pris dans un restaurant à Nîmes. Le kilométrage est peu important (120 km max.), les cyclos sont donc les bienvenus. Une voiture balai avec remorque est prévue.

Le droit d'engagement est de 25 €, ce qui inclut un casse croûte avec du café (chaud), ainsi que le repas du midi.

La réservation est obligatoire avant la date limite du samedi 20 novembre 2010

Bulletin de participation à renvoyer accompagné du montant du droit d'engagement à:
Didier ADAM 3 rue des romarins 30250 AUJARGUES.

Renseignements:

Didier Adam, 3 rue des romarins 30250 AUJARGUES

tél.: 04 66 80 15 05 ou 06 86 46 57 49.

NOM :

Prénom :

Véhicule :

Marque :

Cylindrée:

Année de fabrication :

Nombre de personnes :

N'oublie pas de joindre à ton envoi le chèque à l'ordre du Moto Sport Nîmois :

25€ x nbr de personnes : €

Merci.

Motardement votre, le **Moto Sport Nîmois**

Cette 7^{ème} balade hivernale est ouverte aux motos conformes au code de la route, immatriculées dans les règles et à jour de leur assurance. Elle se déroulera sur routes ouvertes ce qui implique que toutes notions de vitesse et de compétition sont exclues.

Chaque participant devra se conformer au code de la route, notamment en ce qui concerne le port du casque (homologué et récent), le respect des limitations de vitesse, l'assurance obligatoire, la détention du permis de conduire, de la carte grise et tous documents réglementaires. Il ne roulera pas en convoi afin d'éviter de gêner les autres usagers de la voie publique.

Le Moto Sport Nîmois rappelle que seule votre assurance personnelle fonctionnera en cas d'accident, dégradation ou vol.

Les réservations devant être fermes nous ne pouvons pas rembourser les dédits, sauf cas de force majeure.

Lu et approuvé le

Signature: